



Commune de Genolier

Au Conseil communal de Genolier

Genolier, le 29 avril 2013

PREAVIS N° 29/2013
concernant le rapport de gestion
de la Municipalité année 2012

Responsable : la Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes du 28.02.1956 (mise à jour 01.01.2007) et de l'article 104 du règlement du Conseil communal du 08.06.2006, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 2012.

Les comptes communaux vous sont présentés dans le préavis N° 30/2013

Table des matières

Avant propos

1 - Administration générale

- 1.1 Résumé
- 1.2 Organisation
- 1.3 Personnel communal
 - 1.3.1 Mutations, engagement, départ de personnel communal
 - 1.3.2 Personnel communal du greffe
 - 1.3.3 Service d'archives
 - 1.3.4 Service d'entretien des bâtiments communaux
 - 1.3.5 Entretien du temple
 - 1.3.6 Service d'exploitation communale
 - 1.3.7 Autres personnes engagées à l'heure
 - 1.3.8 Effectif du personnel au 31.12.2012
 - 1.3.9 Réunions du personnel
- 1.4 Gestion des assurances
- 1.5 LPP – Caisse de retraite
- 1.6 Salaires
- 1.7 Sports
- 1.8 Transports publics
 - 1.8.1 Cartes journalières de transport
 - 1.8.2 Développement de la ligne Nyon-St-Cergue-Morez
- 1.9 Informatique
- 1.10 Site Internet
- 1.11 Motions/référendums/pétitions/interpellations
- 1.12 Affaires litigieuses
- 1.13 Naturalisations-Bourgeoisies
- 1.14 Statistiques communales

2 – Finances

- 2.1 Bourse communale

3 - Domaines – Bâtiments communaux

- 3.1 Terrains et domaines
- 3.2 Forêts communales
 - 3.2.1 Extrait au rapport de gestion du Directeur de La Colline
 - 3.2.2 Pâturages
 - 3.2.3 Parc Jurassien Vaudois (PJV)
 - 3.2.4 Bois de Chênes
- 3.3 Bâtiments
 - 3.3.1 Bâtiments « administratifs », Fontaines, Pavillon, CTC, maison « Seemann »
 - 3.3.2 Ancienne Poste
 - 3.3.3 Auberge
 - 3.3.4 Collèges
 - 3.3.5 D'Une Fontaine à L'Autre
 - 3.3.6 Le Montant « Bâtiment 1912 »
 - 3.3.7 Boucherie
 - 3.3.8 Eglise
 - 3.3.9 Le Gossan
 - 3.3.10 Pavillon
 - 3.3.11 Projet « Route de la Gare »
 - 3.3.12 Chauffage à distance Genolier CàD SA
 - 3.3.13 Constructions privées
 - 3.3.14 La Cure
 - 3.3.15 Règlement des constructions
 - 3.3.16 Police des constructions
 - 3.3.17 Divers

4 – Travaux

- 4.1 Routes et réseau routier
 - 4.1.1 Route de Duillier
 - 4.1.2 Correction RC 29d
- 4.2 Eclairage chemins communaux
- 4.3 Voirie
- 4.4 Cimetière
- 4.5 Traitement déchets
- 4.6 Réseau d'égouts, d'épuration
- 4.7 Cours d'eau

5 - Instruction publique et Cultes

- 5.1 AISGE
- 5.2 Restaurants scolaires primaires et secondaires
- 5.3 Evolution population scolaire
- 5.4 PPLS
- 5.5 RAT
- 5.6 Culte

6 - Police

- 6.1 Police communale
- 6.2 Gendarmerie vaudoise
- 6.3 Contrôles de vitesse effectués par la Gendarmerie
- 6.4 Défense incendie
 - 6.4.1 Extrait du rapport de gestion du commandant du SDIS
 - 6.4.2 Instruction
 - 6.4.3 Heures de travail
 - 6.4.4 Interventions
 - 6.4.5 Réorganisation du SDIS
 - 6.4.6 Commission SDIS
- 6.5 Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – Aide à la population

7 - Sécurité sociale

- 7.1 Sécurité sociale
- 7.2 Prévoyance sociale (72)

8 - Services industriels

- 8.1 Eaux

9 - Divers

- 9.1 Associations, organes, ententes dont fait partie la Commune de Genolier
- 9.2 Conseil Régional
- 9.3 Sociétés locales

10 - Relations avec la population

11 – Rapport de gestion sur l'exercice 2011 de la commission de gestion

12 – Compétence à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles

13 - Autorisation générale accordée à la Municipalité pour l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles et des droits réels immobiliers et achats en parts de sociétés immobilières pour un montant de Frs 100'000.--

14 – Conclusion

Avant-propos

La Loi sur les communes (art. 93 b) prévoit que le rapport de la Municipalité décrit la situation qui prévaut dans la commune au 31 décembre de l'année écoulée.

Certains commentaires sont similaires, voire identiques à ceux de l'année dernière.

Il est possible que ce rapport se trouve décalé de l'actualité observée au moment de sa présentation.

1 ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Résumé

L'année 2012 a vu se poursuivre la mise en place ou l'achèvement des préavis votés en 2011, comme par exemple :

- Le début des travaux de l'immeuble « Source Vive » à la route de la Gare
- La poursuite de l'étude du Bois de Chênes
de plus :
le conseil communal a donné un signal fort en faveur des sociétés locales et des manifestations villageoises en acceptant :
- Le préavis No 13-2012 pour l'achat d'une nouvelle cantine communale d'un montant de Frs 48'000.--
- Le préavis No 20/2012 pour l'assainissement de la butte de tir (obligatoire), mais surtout le changement de 4 cibles électroniques du stand de tir.

La liste complète des préavis est détaillée en page 7.

De nombreux autres projets, bien souvent menés conjointement avec la région ou les communes voisines ont également occupés votre Municipalité

- L'étude du règlement sur les déchets
- La contribution d'infrastructure
- Le schéma directeur du NStCM
- La poursuite de recherche d'une solution pour l'implantation d'une déchèterie, afin de voir enfin aboutir notre PGA

Pour certains projets, vous trouverez une explication plus détaillée du responsable du dicastère.

La fonction de vice-Syndic a été assurée par M. Georges Richard jusqu'au 30 juin 2012, puis par M. Jean Zucchello dès le 1^{er} juillet 2012.

Elle a tenu 48 (51) séances au cours desquelles elle a examiné les questions/problèmes liés à la gestion de la commune et pris les décisions dans les compétences attribuées par la Loi sur les communes (LC) et le Règlement du Conseil Communal.

Les séances sont protocolées dans les procès-verbaux rédigés par la secrétaire et ensuite approuvés par l'ensemble de la Municipalité, 387 (364) pages ont été rédigées. La totalité du courrier entrant/sortant est accessible à chaque membre de l'exécutif. Si nécessaire des photocopies sont mises à leur disposition.

A l'exception des réunions ordinaires de la Municipalité représentant 167 (176) heures et les participations aux séances du Conseil communal, les municipaux ont investi plus de 3'715 (3'593) heures dans diverses associations ou réunions.

1.2 Organisation

L'organisation de la Municipalité n'a pas subi de changement.

<p>Florence RATTAZ FRA 022/366.33.43 079/229.26.66</p>	<p>Claude BÜRKI CBU 022/366.23.60 079/286.61.87</p>	<p>Georges RICHARD GRI 022/366.26.02 079/551.18.90</p>	<p>Jean ZUCHELLO JZU 022/366.33.56 079/625.35.26</p>	<p>Gérald GIRARDET – GGI 022/366.85.50 079/206.49.35</p>
Remplaçant	Remplaçant	Remplaçant	Remplaçante	Remplaçant
<p>Georges RICHARD GRI</p>	<p>Gérald GIRARDET GGI</p>	<p>Jean ZUCHELLO JZU</p>	<p>Florence RATTAZ FRA</p>	<p>Claude BÜRKI CBU</p>
<p><u>Administration générale</u> Organisation communale Personnel Intérêts généraux Juridiques</p> <p><u>AISGE</u> Présidente du CODIR Ecoles liaison avec Directeur, doyens, maîtres PPLS – Classes D Conseil d'établissement Budgets/comptes écoles</p> <p><u>Clinique dentaire</u></p> <p><u>Transports publics</u> NSTCM Transports scolaires</p> <p><u>RAT</u> Membre (<i>reempl. GRI</i>)</p> <p><u>Police communale</u> + police 2000 (<i>reempl. JZU</i>)</p>	<p><u>Bâtiments communaux</u> Salle communale Auberge Administration Maison Gothique Ancienne Poste Une Fontaine à l'Autre Eglise Boucherie Route de la Gare Pavillon Ecole 1912</p> <p><u>Constructions privées</u> Enquête Permis de construire Permis d'habiter Contrôle des chantiers</p> <p><u>Chauffage à distance</u> Genolier C&D SA Conseil d'Administration</p> <p><u>AISGE</u> Conseil Intercommunal <u>La Colline</u> Président AG</p>	<p><u>Domaines</u> Terrains propriété de la commune PPA Parcs - Cimetière</p> <p><u>Gestion déchets</u></p> <p><u>Paroisse</u></p> <p><u>PCI communale</u> ORPC + PCI Communale</p> <p><u>Cours d'eau et environnement</u></p> <p><u>Bois de Chênes</u></p> <p><u>Conseil Régional</u></p> <p><u>Feu</u> Commission feu Collaboration avec Givrins et Trélex</p> <p><u>Affaires sociales</u> OMSV – Hôpital GHOL ORP - ARAS</p>	<p><u>Finances</u> Budget-comptes Lignes de crédits Emprunts Préavis avec demande de crédit Relations avec banque et fiduciaire Facture sociale Impôts</p> <p><u>Eaux-égouts</u> Réseau eau Réseau égouts Réservoirs communaux Connexion SAPAN SANE</p> <p><u>Feu</u> Commission feu Collaboration avec Givrins et Trélex</p>	<p><u>Routes</u> Routes communales Liaison routes cantonales Déneigement Nettoyage routes-trottoirs</p> <p><u>Forêts</u> Liaison avec garde-forestier et inspecteur forestier Forêts communales Forêts hors Commune de Genolier PJV (parc jurassien vaudois) Plan forestier Plan touristique Jurassien Triage la Colline</p> <p><u>Terrains hors commune</u> Chalets d'alpage Chèvrerie</p> <p><u>AISGE</u> CODIR</p>

Préavis déposés au Conseil communal en 2012

Préavis No	Objets	Décision
13/2012	Concernant une demande de crédit de Frs 48'000.-- pour financer l'achat d'une tente communale pour les manifestations estivales.	Accepté le 15 mars 2012
14/2012	Relatif à la réorganisation de la Protection Civile dans le Canton de Vaud et en particulier dans le District de Nyon	Accepté le 15 mars 2012
15/2012	Relatif au projet d'assainissement de la butte du stand de tir	Accepté le 07 juin 2012
16/2012	Rapport de gestion de la Municipalité 2011	Accepté le 07 juin 2012
17/2012	Comptes 2011	Accepté le 07 juin 2012
18/2012	Concernant une demande de crédit de Frs 49'000.-- pour le remplacement d'une des deux conduites principales d'eau sous pression (ESP) qui alimentent le bas du village au lieu-dit « La Refaz »	Accepté le 29 octobre 2012
19/2012	Concernant une demande de crédit de Frs 230'000. pour le remplacement d'un tronçon d'une des deux conduites principales d'eau sous pression (ESP) qui alimentent le village, à la route de la Gare.	Accepté le 29 octobre 2012
20/2012	Concernant une demande de crédit de Frs 55'000.-- pour le remplacement de 4 cibles Polytronic au stand de tir de Genolier	Accepté le 29 octobre 2012
21/2012	Concernant l'arrêté d'imposition 2013	Accepté le 29 octobre 2012
22/2012	Concernant une demande d'autorisation de vendre la parcelle No 988 de 178 m2 à la Montau	Accepté le 6 décembre 2012
23/2012	Relatif au budget 2013	Accepté le 6 décembre 2012

1.3 Personnel communal

1.3.1 Mutations, engagements, départs de personnel communal

- Les rapports de travail entre la commune et M. Jean-Blaise Joly se sont achevés le 31.05.2012.
- Mme Nicole Krummenacher a quitté la commune le 30 juin 2012 ; elle a été remplacée par Mme Danielle Jayet, engagée à 60%
- M. Timur Nigorita a été engagé le 1^{er} août 2012 comme apprenti agent d'exploitation
- Mme Dominique Bory, boursière, a fait valoir son droit à la retraite ; elle sera remplacée dès le 07.02.2013 par M. Olivier Rochat
- La Municipalité, en collaboration avec St-Cergue, Arzier, Givrins et Trélex, a engagé MM. Adrien Gafner et Daniel Levivant en qualité d'ASP (agent de sécurité publique). Ils commenceront leur travail dans nos 5 communes une fois leur formation à Savatan achevée, soit le 29.04.2013.

1.3.2 Personnel communal du greffe

Mme Carmen Deléderray	1.0 EPT	secrétaire du greffe
Mme Nicole Krummenacher	0.6 EPT	adjointe du greffe jusqu'au 31.07.2012
Mme Nathalie Schrag	0.5 EPT	adjointe du greffe
Mme Danielle Jayet	0.6 ETP	adjointe du greffe depuis le 01.09.2012

1.3.3 Service d'archives

Ce travail de l'ordre d'un jour par semaine reste assuré avec par Mme Dominique Althaus, archiviste communale.

1.3.4 Service d'entretien des bâtiments communaux

Mme Suzanne Stoehr est en charge de l'entretien et du nettoyage des bâtiments ci-dessous :

- Le Gossan (y compris vestiaires et grande salle)
- Ancienne Poste et salle du 700^{ème}
- Maison Gothique
- Administration communale
- Immeuble de l'Auberge (sans restaurant)
- Pavillon

L'occupation par semaine de Mme Suzanne Stoehr est de l'ordre de 25-34h, très variable dépendant grandement de l'occupation du Gossan (environ 0.75 EPT).

1.3.5 Entretien du temple

Mme Jutta Bolay n'a pas souhaité poursuivre son engagement dans l'entretien du temple et plus spécialement dans sa présence aux différents services de culte. Elle a été remplacée dès le 1^{er} mars 2012 par Mme Fatima Rech.

1.3.6 Service d'exploitation communale

Les personnes suivantes sont en charge de ce service :

M. Cédric Blumenstein	chef d'exploitation 100%
M. Nicolas Rubin	employé 100%
M. Bruno de Matos	employé 100%
M. Timur Nigorita	apprenti agent d'exploitation

1.3.7 Autres personnes engagées à l'heure

Agent de police municipale, M. Claude Alby, 7h. à 14h. par semaine (0.25 EPT)

Déchetterie Barin selon horaire d'ouverture, M. Thyll Brunner (0.25. EPT)

Mme Jutta Bolay, nettoyage réfectoire scolaire après repas et remplacement de Mme Stoehr.

Nous avons engagé durant les vacances scolaires 4 jeunes pour des durées de deux semaines.

1.3.8 Effectif du personnel au 31.12.2012

5 municipaux	env.	2.00 EPT
3 employées du greffe		2.10 EPT
1 boursière		0.70 EPT
4 employés d'exploitation		4.00 EPT
3 employés payés à l'heure		<u>1.25 EPT</u>
Total	env.	10.05 EPT

La masse salariale de notre personnel au 31.12.2012 est de Frs 651'419, et pour la Municipalité Frs 239'941.65. contre Frs 763'125.-- et Frs 222'915.-- au budget 2012.

1.3.9 Réunions du personnel

Quelques réunions sont organisées par année pour informations générales et LPP.

1.4 Gestion des assurances

La gestion de nos différentes assurances est assurée par ProConseil Solutions SA à Morges. Cette dernière procède à chaque échéance de police d'assurance à une analyse détaillée et nous propose entre 3 et 5 possibilités de remplacement.

1.5 LPP – Caisse de retraite

La caisse de retraite de notre personnel est placée auprès du Groupe Mutuel. La couverture au 31.12.2012 est de 113 % alors qu'elle était de 107.1% à fin 2011.

1.6 Salaires

Bien que l'augmentation du coût de la vie fût négative, une augmentation entre 1% et 2% selon les cas a été accordée à nos employés.

1.7 Sports

Terrains de pétanque

En collaboration avec l' AISGE (Ecole), 12 terrains de pétanque ainsi qu'une buvette ont été réalisés en bordure de l'école le Cordex.

Rappelons que le montant avait été provisionné dans le crédit de construction de la dite école. Il s'agissait de remplacer partiellement les 50 terrains existants !

Information importante concernant la buvette : en dehors des réservations prioritaires de la Société de pétanque selon calendrier, ce local pourra être réservé auprès du Greffe au même titre que les autres lieux de réunions pour sociétés locales ou privés, et cela du printemps à l'automne, car non chauffé ! (salle avec cuisinette pour 10 à 12 personnes et couvert pour environ 20 invités).

Assainissement de la ciblirie et nouvelles cibles « Polytronic »

Les travaux d'assainissement obligatoires, en raison d'une zone de protection des eaux, et la pose de 4 récupérateurs de balles pour la poursuite des tirs ont été réalisés à l'automne. Notons que la commune recevra un subside fédéral de Fr. 48'000.-

Au printemps 2013, ce sont quatre nouvelles cibles électroniques qui compléteront la restauration de l'équipement de nos tireurs sportifs.

1.8 Transports publics

1.8.1 Cartes journalières de transport

Deux cartes de transport sont toujours mises à disposition des habitants de Genolier pour un prix inchangé de Frs 40.--. L'investissement consenti par la commune de Frs 24'600.-- est couvert à concurrence de Frs 19'140.-- (comptes 2012)

1.8.2 Développement de la ligne Nyon-St-Cergue-Morez

Le NStCM a transporté 1'088'446 passagers en 2012.

L'étude pour un cadencement, aux heures de pointes, toutes les 15 minutes de la ligne de train est terminée.

Le passage au quart d'heure devrait être effectif, dans un premier temps jusqu'à Genolier, en décembre 2015. Pour parvenir à relever ce défi horaire, la société devra acquérir de nouvelles rames (4 en 2014 et 6 en 2018 pour un montant de 66 millions), réaliser un point de croisement à Arzier, automatiser les aiguillages et déménager le dépôt, actuellement situé Au Plantaz dans la région de l'Asse, près de l'emplacement de Paléo. Ce cadencement sera prolongé jusqu'à Saint-Cergue dans une deuxième phase qui n'est pas encore programmée.

D'autres améliorations sont également prévues, comme, entre autre, la sécurisation des haltes et des gares et l'adaptation de la hauteur des quais.

1.9 Informatique (rubrique 190.311)

Notre réseau informatique, même s'il fonctionne encore de manière acceptable, un poste de travail a dû être remplacé, il faudra envisager en 2013 une mise à niveau du serveur principal. Le modem ADSL a été changé en VDSL.

1.10 Site Internet (www.genolier.ch)
Mises à jour courantes.

1.11 Motions-référendums-pétitions-interpellations
Néant

1.12 Affaire(s) litigieuse(s)

Un recours (oppositions) contre une mise à l'enquête publique pour une construction a été jugé par la Cour de droit administratif et a été débouté. Le recours se poursuit au Tribunal fédéral.

HRS, requête d'expertise pour malfaçons.

Le dossier est en cours, suite au rapport des experts désignés, différents travaux ont déjà été entrepris par HRS pour la mise en ordre de certaines installations.

1.13 Naturalisations- Bourgeoisies

La gendarmerie n'effectuant plus le rapport d'enquête pour les naturalisations et afin de ne pas prendre de retard dans l'établissement des dossiers, la Municipalité a nommé MM. les municipaux Gérald Girardet et Jean Zucchello pour s'acquitter de cette tâche, en attendant d'attribuer cette mission à nos deux ASP durant 2013.

A fin 2012, 9 demandes avec avis favorable du groupe de naturalisation sont encore déposées.

1.14 Statistiques communales

Pyramide des âges Annexe N° 1
Statistique des habitants Annexe N° 2

2 - FINANCES

Notre Plan d'investissements pour cette législature, couplé avec le P.I.R. (Plan d'Investissement Régional) est de plus en plus ambitieux. Nous avons pu pour l'année 2013 maintenir la pression fiscale au même niveau qu'en 2012, soit 55 ct, malgré un excédent de charges au Budget 2013 de plus de Fr. 300'000.-.

Comme cela avait été suggéré par la Commission des Finances, nous avons réduit le montant du cautionnement de la Commune auprès de l'UBS pour l'endettement de Genolier CAD SA : il est passé de Fr. 1'460'000.- à Fr. 700'000.- à la suite du Prêt de Fr. 500'000.- que le Conseil communal a accordé à CAD SA lors de sa séance du 8 décembre 2011. CAD SA a pu, en fonction de son résultat positif 2011-2012 en nette amélioration, amortir déjà 10 % du prêt que la commune lui a octroyé.

Nous avons eu l'heureuse surprise en fin d'année 2012 d'avoir été bonifié d'un arriéré d'impôt anticipé pour l'année 2011 bien au-dessus de nos prévisions !

En ce qui concerne nos divers engagements (l'immeuble de la Rte de la Gare, les buttes du stand de tir, la Rte de Duillier, le Ch. Sous-la-Ville, par ex.) et obligations d'ordre financier (facture sociale, péréquation, réforme policière, écoles, petite enfance, aide sociale régionale, etc.), nous sommes à même jusqu'ici d'y subvenir sans recourir à l'emprunt. La trésorerie courante nous le permet !

2.1 Bourse communale

Mme Dominique Bory assure la comptabilité communale, la comptabilité du SDIS, le suivi des lignes de crédit, la gestion des dettes de la commune et est en charge des différentes facturations (eau,

ordures, taxes de séjour, etc). Elle s'occupe également du dossier du personnel de la commune pour les assurances et les salaires.

3 - DOMAINES – BÂTIMENTS COMMUNAUX

3.1 Terrains et domaines

PPA Montau

Commencé en avril 2012, les travaux d'infrastructures (canalisations diverses, chemin, raccordements électriques ou téléseu, etc) sont terminés. Tout s'est bien déroulé avec les entreprises mandatées et un voisinage compréhensif.

A fin 2012, plusieurs demandes de permis de construire étaient en cours d'étude. Il est prévu que les travaux de constructions débutent au printemps 2013 et se poursuivent sur deux ans environ, pour accueillir progressivement la cinquantaine de nouveaux habitants.

PPA Sous-la-Ville (route de Duillier) et Morant-Lorraine (derrière la gare)

Bloqué dans l'attente d'une solution et d'un règlement concernant la taxe d'infrastructures ou communautaire, ces deux projets de PPA (plan partiel d'affectation) seront réactivés en 2013 et se poursuivront en 2014.

PGA (Plan Général d'Affectation)

Le PGA (plan général d'affectation) et le Règlement communal des constructions sont toujours en travail. De nouvelles lois ou demandes du canton ralentissent ce dossier initié en 2008 ! A ce jour, la définition du nouveau périmètre du Bois de Chênes en discussion avec Lausanne et l'emplacement de la nouvelle déchetterie ne favorisent pas l'avancement du projet.

Cependant, la Municipalité est confiante et espère que la mise à l'enquête du PGA et le dépôt des préavis au Conseil communal pourront être traités à l'automne 2013 ou au début 2014.

3.2 Forêts communales

3.2.1 Extrait du rapport de gestion du Directeur de La Colline

Surfaces gérées par le Groupement

Genolier : 380 Ha

Givrins : 422 Ha

Total : 802 Ha

Bois de service

Les signes de détérioration du marché des bois de sciage constatés dès la fin 2010, confirmés en 2011 se sont encore accentués en 2012. L'exportation des grumes et bois sciés a fortement ressenti les effets de la baisse de l'Euro. En conséquence, moins de bois ont été coupés dans nos forêts. Un nouveau label obtenu par les propriétaires forestiers du canton de Vaud et garantissant l'origine et la traçabilité de notre bois a été adopté dont l'influence sur le commerce n'est pas encore significative.

Bois énergie

La demande en bois énergie sous ses différentes formes est toujours en bonne progression, mais les prix ne suivent pas au même rythme et découragent, ou tout au moins, freinent l'exploitation.

Volume des bois vendus en m3 réels	2012
Bois de service	1'085.72
Bois de feu pour stères	235.50
Bois de feu longs	422.00
Bois d'industrie	196.00
Bois pour copeaux	840.00

Subventions pour travaux forestiers. Période 2012-2015

Forêts de protection

Aucun chantier en forêt de protection pour 2012, ceux-ci ayant été effectués en 2009 et 2010.

Forêts biologiques – Biodiversité

Les chantiers de soins culturaux ont été effectués pour l'entretien de jeunes peuplement répartis dans les forêts du groupement, Les Côtes, Haut des Côtes, Bois Noir, Monteret et Agozats sont dans le programme de subventions pour un total d'un peu plus de 33ha.

Pour les forêts situées dans le massif du Haut-Jura, une convention d'engagement a été signée entre le Canton et le Groupement, les subventions touchent l'exploitation des feuillus, le débardage sur plus de 200m et les soins culturaux dans ces peuplements.

Pâturages boisés

Une exploitation a eu lieu sur la Genolière. Il s'agissait de contenir l'avancement de la forêt sur ce pâturage.

Conclusions

La mévente du bois et les nombreuses intempéries de l'année 2012 ont fortement péjoré les résultats financiers du groupement et ont grandement contribué à l'augmentation des participations financières de notre commune.

3.2.2 Pâturages

Nos 4 chalets d'alpages (la Fréterette, les Agozats, la Genolière et l'Haut-Mont) sont régulièrement entretenus et sont en bonne état

Les volets de la façade Nord du chalet de l'Haut-Mont ont été remplacés au printemps 2012 comme prévu.

Dans le bas du pâturage de la Genolière un passage a dû être aménagé entre les arbres afin de garantir un va-et-vient plus confortable et plus sécurisé pour le bétail entre 2 parcelles séparées par la forêt.

Des perches supplémentaires ont été installées sur le toit du chalet de la Genolière afin d'offrir une bonne sécurité aux nombreux clients de la buvette.

Une porte-fenêtre a été remplacée au chalet des Agozats.

3.2.3 Parc Jurassien Vaudois (PJV)

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a rendu sa décision d'octroi du label **Parc d'importance nationale** au Parc naturel régional Jura vaudois soutenu par l'Etat de Vaud. L'existence du Parc Jura vaudois est donc assurée pour 10 ans. L'octroi de ce label ouvre la porte à une reconnaissance au niveau fédéral de cette région à forte valeur patrimoniale. Des financements fédéraux, cantonaux et communaux permettront de pérenniser et développer de nombreux projets allant dans le sens de la durabilité.

3.2.4 Bois de Chênes

Depuis la signature du protocole d'accord pour 3 ans avec le canton au mois de juin 2011, le dossier pour l'avenir du Bois de Chênes progresse à la satisfaction de la Municipalité.

Le Comité de pilotage s'est réuni à 3 reprises et le Bureau de ce COPIL a participé à plus de 12 séances, soit avec les instances cantonales, des partenaires potentiels ou pour des séances de travail.

Comme vous le savez, le problème majeur est de trouver une solution pour financer la restauration « douce » du patrimoine bâti, soit environ 4,5 millions pour les 7000 m³.

Pour cela, le concept doit mettre en adéquation la gestion et l'utilisation des aires agricoles protégées et la surface forestière avec le patrimoine bâti, puis être présenté avec notre business plan aux fondations intéressées par notre projet.

Notre optimisme est mesuré. Mais, nous pensons à ce stade qu'une solution est en bonne voie. Le projet de concept devrait être finalisé à l'automne 2013, puis présenté aux différents partenaires (Fondations, Conseil régional, communes voisines, Associations proches de la nature, etc) et discuté avec ces derniers en vue d'aboutir à un partenariat financier et/ou de gestion.

L'objectif de la Municipalité est toujours le même : trouver ensemble dans le respect de l'environnement une solution pérenne à un coût d'exploitation raisonnable. L'accord devra être global : forêts, bâtiments et gestion de l'eau.

Le préavis pour la création d'une « Fondation du Bois de Chênes » avec ses statuts devrait être déposé et examiné par le Conseil communal en fin d'année 2013.

3.3 **Bâtiments**

Généralités :

Gestion à notre satisfaction par la régie Rytz & Cie SA à Nyon des appartements et commerces suivants :

Bâtiment administratif	4 appartements
"Ancienne poste"	3 appartements 1 commerce "boulangerie – épicerie"
"Auberge"	3 appartements 1 commerce "Auberge communale" 1 bureau
"D'Une Fontaine à l'Autre"	12 appartements
"Le Montant" bât 1912	2 appartements
Boucherie	1 commerce
Maison "Seemann"	1 appartement 1 dépôt

Les charges sont réparties selon un accord paritaire propriétaire/locataire. Dans le cas d'une fourniture d'énergie par un chauffage à distance au bois, la répartition calculée est d'environ 48% pour le propriétaire et 52% pour le locataire.

Au 31 décembre 2012, les bâtiments communaux suivants sont raccordés au chauffage à distance de Genolier CàD SA :

Bâtiment administratif	appartements et greffe communal
Auberge	café-restaurant et appartements
D'Une Fontaine à l'Autre	appartements
Le Montant	bâtiment scolaire 1912 et appartements
L'Oujon	bâtiment scolaire 1984 et 1998
Le Cordex	bâtiment scolaire 2006
Le Gossan	salle communale, foyer, réfectoire scolaire
Le Pavillon	local des sociétés et jardin d'enfants privé

3.3.1 **(3500) Bâtiment "administratif", fontaines, Pavillon, CTC, maison "Seemann"**

Bâtiment "administratif", place du Village :

Il a été procédé à la réfection du crépi de la partie inférieure du mur extérieur côté place du Village, de la peinture intérieure du réfectoire et du changement de l'éclairage de la salle de réunions municipale. Travaux prévus dans le budget de fonctionnement.

Aucune autre amélioration ou réfection des locaux de l'Administration communale budgétée n'a été réalisée. Les locaux ne sont plus adaptés à une utilisation rationnelle et doivent faire l'objet d'une étude générale qui doit être réalisée.

Centre technique communal (CTC)

Le SDIS de Genolier-Givrins-Trélex et le Service Routes et Voirie se partagent le bâtiment à raison de 1/3, 2/3.

Achat de nouveaux établis pour les employés communaux et amélioration de la distribution de l'air comprimé.

L'évolution et le développement du SDIS va conduire à une étude de réorganisation des locaux conduisant à l'aménagement ou la construction d'une nouvelle caserne.

Maison "Seemann"

Cet immeuble communal est loué en "l'état". Aucune modification importante ni travaux n'ont été effectués dans ce bâtiment car sa destination future doit faire l'objet d'une évaluation générale des besoins communaux.

3.3.2 (3501.) "Ancienne Poste"

Travaux de maintenance des locaux selon l'état contrôlé par la Régie.

Réfection, peinture des façades et menuiseries extérieures prévus dans le budget de fonctionnement.

3.3.3 (3503.) "Auberge"

Aucun changement de locataire n'a été enregistré.

Suite à une panne, le four à vapeur de la cuisine étant irréparable, a été changé.

3.3.4 (3504) "Collèges"

Les locations suivantes sont facturées à l'AISGE :

- bâtiment « Le Montant »	Frs 45'500.—
- bâtiment « Le Gossan »	Frs 225'000.—

"Le Montant" (collège 1912)

La partie dédiée à l'enseignement comprend 4 classes au rez de chaussée et au 1^{er} étage. Au sous sol, une salle est équipée pour l'enseignement de la cuisine et une demi-classe pour la médiatrice.

"L'Oujon" (collèges 1984 et 1999)

Le problème de l'infiltration d'eau dans les abris a été résolu par pompage dans la sortie de secours et évacuation dans les grilles au niveau de la cour. Les fonds ont été prélevés sur le compte abris avec l'accord du Service de la Sécurité civile et militaire.

"Le Cordex" (collège 2007)

L'année 2012 a permis de mettre en évidence les solutions pour réparer les derniers problèmes litigieux et toujours en accord avec les avocats des parties. Le remplacement des ouvrants et la peinture éventuelle de la façade seront exécutés pendant les vacances scolaires d'été 2013.

3.3.5 (3505) « D'Une Fontaine à l'Autre »

Les appartements sont tous occupés. Il a été constaté un changement de locataires.

Les balcons sud sont équipés de stores extérieurs et les menuiseries traitées. Le coût était inscrit au budget.

3.3.6 (3506) "Le Montant" - bâtiment 1912

La partie "communale", non scolaire, du bâtiment est destinée à la location de deux appartements au deuxième étage. La bibliothèque "Matulu" occupe un local au sous-sol.
Pour faciliter le service postal des boîtes à lettres à l'extérieur du bâtiment ont été installées.
La période très froide de février a révélé quelques insuffisances du réseau de chauffage des appartements nécessitant l'intervention d'un chauffagiste.
La chaufferie « mazout » est propriété de Genolier CàD SA et est insérée dans le réseau de chauffage à distance afin d'assurer un secours en cas de panne, un complément par grand froid et le chauffage de l'eau sanitaire pendant l'été.

3.3.7 (3507) Boucherie

La salubrité des locaux est régulièrement contrôlée par le service compétent. Actuellement ils répondent aux normes. Ils sont maintenus en conformité par le locataire.

3.3.8 (3508) Eglise

La barrière extérieure a été repeinte et consolidée.
L'installation des cloches, le système de suspension, l'automatisme de la sonnerie ont été révisés, changés.

3.3.9 (3509) "Le Gossan" (bâtiment communal salle et foyer)

Le bâtiment polyvalent est toujours plus ouvert à de multiples activités communales ou extra communales. Gymnastique, football hivernal, manifestations communales, assemblées, théâtre, etc occupent régulièrement cette salle.

Les travaux courants de réparation sont régulièrement effectués. Le local de vente utilisé pendant les récréations est équipé d'un store de protection. Le sol de la salle « Degal » a été traité avec une nouvelle résine. Une porte a été créée entre le foyer et la salle facilitant le service lors de manifestations. Travaux budgétés.

Le réfectoire est occupé quatre jours par semaine par environ 250 à 300 élèves pour le repas de midi préparé dans la cuisine professionnelle.

L'étude d'intégration d'une importante surface de panneaux solaires photovoltaïques en toiture a démarré. En collaboration avec l'AISGE les toitures des écoles pourraient également être équipées.

3.3.10 (3510) "Le Pavillon"

Au vu des nombreuses demandes de location de ce bâtiment, nous constatons l'utilité et la fonction sociale de ce bâtiment.

La modification de l'ouverture de la porte du local « armoires » sociétés est enfin réalisée.

Les chaises et tables sont annuellement révisés et changés si besoin est.

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont assurés par Genolier CàD SA.

3.3.11 Projet "Route de la Gare"

Le chantier a démarré à mi-avril 2012 avec un mois de retard dû au déplacement des cabines électriques situées sur la parcelle. Le terrain s'est avéré encore plus mauvais que les nombreux sondages effectués pour la mise en concours du bâtiment provoquant ainsi des travaux spéciaux conséquents. A la fin de l'année 2012 la dalle et les murs porteurs du 2^{ème} étage sont coulés réajustant ainsi le planning initial des entreprises. La charpente doit être posée début mars 2013 et les appartements mis en location fin 2013 ou début 2014.

Les conditions de location et d'usage de ce bâtiment seront définies par un règlement en cours d'élaboration devant être approuvé par le Conseil communal. La concordance entre les conditions de location désirées par la Municipalité et le droit du bail sont très difficile à concilier.

Le nombre important de gens intéressés par cette catégorie d'appartements fortifie la décision prise de construire ce bâtiment.

3.3.12 Chauffage à distance "Genolier CàD SA" (Commune actionnaire à raison de 80%)

La société créée en 2003 fonctionne selon les statuts d'une société anonyme régie par ses propres statuts et par le Code des Obligations. La société assure l'exploitation, la maintenance et la facturation de l'énergie aux propriétaires raccordés. Le Conseil d'administration est formé de deux membres de la Municipalité, de deux membres du Conseil communal et d'un membre nommé par la Municipalité.

La chaufferie de Genolier CàD SA est alimentée en plaquettes forestières sèches provenant principalement des forêts communales via le dépôt intercommunal géré par l'ACP.

A ce jour, 35 bâtiments dont 7 bâtiments communaux et 28 bâtiments privés sont raccordés.

Les comptes de la société anonyme sont équilibrés.

Notre réseau est sous contrat de maintenance et surveillance 24h/24h auprès d'une société qualifiée. Les problèmes de fonctionnement sont régulièrement traités.

Consommations

	2010/2011	2011/2012
Energie « bois »	2'264'6000 kWh	2'194'950 kWh
Plaquettes	816'000 kg	727'940 kg
Energie « mazout »	199'710 kWh	268'020 kWh
Mazout	19'970kg	26'800 kg
Total	2'464'310 kWh	2'462'970 kWh

3.3.13 Constructions privées

Examen des demandes de permis de construire avant l'envoi au Service Technique Intercommunal et la procédure habituelle auprès des services cantonaux.

Séances pour les problèmes à résoudre avec les propriétaires et architectes afin de respecter notre règlement communal des constructions.

Visites régulières avec le STI de la conformité des constructions avec le permis de construire afin de délivrer les permis d'habiter.

Les cas de constructions non conformes au permis de construire sont régulièrement traités.

Le nombre de litiges subordonnés à l'interprétation des règlements est toujours plus important. Un cas jugé par la Cour de Droit Administratif et Public a été recouru au Tribunal Fédéral. A plusieurs reprises, l'intervention du Service Technique Genoud Sàrl et de notre avocat conseil a été nécessaire.

3.3.14 La Cure

Le bâtiment est propriété de l'Etat de Vaud qui en assure sa gestion.

3.3.15 Règlement des constructions

Le nouveau règlement des constructions issu du travail de la commission ad'hoc nommée par le Conseil communal est lié au Plan Général d'Affectation et ne pourra être approuvé qu'avec celui-ci. Les constantes exigences supplémentaires des services cantonaux repoussent la légalisation de ces documents. Aucune avancée marquante dans la procédure pendant l'année 2012.

3.3.16 Police des constructions

En 2012, 24 dossiers de demande de permis de construire ont été soumis au STI (Service Technique Genoud Sàrl) pour analyse, ceci pour un coût total de travaux estimé de Frs 10'402'000.--. Un nombre important de demandes relevant d'autorisations municipales non soumises à enquête publique ou facilitées selon l'article 72d de la RLATC ont été traitées.

3.3.17 Divers

La commission de salubrité n'a pas été interpellée.

4 - TRAVAUX

4.1 Routes et réseau routier

Les grands travaux concernant nos routes et chemins communaux se sont terminés par la pose d'un revêtement neuf sur le Chemin de Sous-la-Ville, ce dossier est maintenant terminé.

4.1.1 Route de Duillier

La remise en état d'un important tronçon de cette route et la construction du cheminement piétonnier ont été effectués durant le 1^{er} semestre 2012. Une correction du cheminement piétonnier devra certainement être entreprise au vu des nombreux camions qui empiètent sur la banquette et détruisent la bande aménagée d'une petite haie. Un préavis portant sur ce sujet devrait être soumis au Conseil communal en fin d'année 2013.

4.1.2 Correction RC 29d (Route de Coinsins)

La dernière couche d'enrobé a été posée au printemps 2012 et une autorisation temporaire et à l'essai a été donnée par le Canton pour la circulation des poids lourds sur ce tronçon.

4.2 Eclairage du quartier de Sus-Châtel

Une étude approfondie des nouvelles technologies liées à l'éclairage public nous a incité à retirer le préavis initial. Un nouveau projet, qui tient compte de ces nouvelles technologies tout en respectant les emplacements et les hauteurs de lampadaires initialement prévus, sera présenté au printemps 2013 au Conseil Communal. Le projet pourrait démarrer au début de l'été 2013.

4.3 Voirie

La nouvelle tente communale a été réceptionnée et montée au début du mois de juin sur la place sèche, elle a parfaitement répondu à nos besoins lors de diverses manifestations de juin à fin août.

4.4 Cimetière

Satisfaction des familles avec les alternatives à disposition dans notre cimetière, soit tombes à la ligne, tombes cinéraires, Jardin du souvenir ou Columbarium.

4.5 Traitement des déchets

Quantités

Quelques chiffres concernant les déchets récoltés dans notre commune en 2012 :

- 381 tonnes de déchets ménagers (ou plus de 200 kg par habitant !)
- 63 tonnes de déchets encombrants et plastiques
- 235 tonnes de déchets verts
- 120 tonnes de papier et carton
- 85 tonnes de verre
- 16 tonnes de ferraille

10 tonnes de déchets ménagers en plus en 2012 par rapport à 2011 ! Des efforts sérieux restent à faire pour mieux trier les déchets à recycler (papier, verre, etc).

Déchetterie de Barin

Après l'échec de nos pourparlers avec nos différents voisins, la Municipalité négocie encore avec les instances cantonales pour trouver l'emplacement idéal, réglementaire par rapport aux lois, économique et qui ne soit pas trop éloigné des habitations. Un consensus « à la Suisse » sera nécessaire pour enfin aboutir en 2013 ou début 2014 via le dépôt d'un préavis.

Taxe au sac

Après concertation avec les communes de Trélex, Givrins, Arzier et Saint-Cergue, la Municipalité de Genolier a décidé de passer à la taxe au sac seulement au 1^{er} janvier 2014 à la place de 2013.

Ce délai supplémentaire a permis aux 5 communes susmentionnées de finaliser et d'harmoniser leurs règlements du traitement des déchets.

Le nouveau règlement qui a été approuvé en examen préalable par le Canton sera examiné à la séance du Conseil communal de juin.

4.6 Réseau d'égouts, d'épuration

PGEE (Plan directeur d'évacuation des eaux)

Le projet d'entretien et de réfection de nos deux fois 20 km de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées s'est terminé avec le changement d'une canalisation d'eaux claires (EC) à la route de Duillier.

Il reste à régler quelques problèmes d'eaux parasites qui perturbent la station d'épuration de Gland. L'objectif est de les éliminer ou pour le moins en diminuer le débit.

4.7 Cours d'eau

Entretien des cours d'eau

Peu de travaux d'entretien en 2012, mais après étude un projet sur le Gossan (route de Trélex en direction du lac) sera réalisé en 2013.

Ces travaux consistent à enlever les embâcles ; couper les arbres qui pourraient être dangereux ou nettoyer les berges. Tout cela sous le contrôle du garde-forestier et avec la participation des bûcherons de La Colline.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

5.1 AISGE (Association Intercommunale Scolaire Genolier et Environs)

En date du 26 septembre 2012 le Conseil intercommunal AISGE a avalisé la décision du CODIR d'activer les buts optionnels des statuts concernant l'accueil de jour de la petite enfance., Ceci, afin de créer une structure UAP la Cour des Copons à Givrins dès la rentrée scolaire d'août 2012 et de reprendre les structure du Relais des Mômes à Arzier, ainsi que des P'tits Ecureuils à St-Cergue, tout en restant dans le RAT (Réseau d'Accueil des Toblerones).

Le Conseil Intercommunal a tenu 3 séances, une le 4 avril pour les comptes, le 26 septembre pour le budget et le 19 décembre, séance extraordinaire pour la présentation du bâtiment de l'enfance à Trélex.

Les représentants de la commune de Genolier au CI sont Mmes Cécile Cuénoud, Myriam Bédard et Ivana Jatton pour le Conseil communal, M. Claude Bürki pour la Municipalité, la présidence est assurée par M. François Vauthier de Trélex.

CODIR AISGE : répartition des dicastères – Législature 2011-2016

Mme Florence Rattaz Présidente et M. Eric Hermann, vice-Président

Dicastères	Délégués	Mandat(s)
1. FINANCES Responsable : Eric Hermann – Arzier	<u>Membres du CODIR</u> José Martin, Trélex	Elaboration du budget, rapport sur les comptes, contrôles des chiffres
2. SECURITE ET TRANSPORTS Responsable : Antonio Bilardo, Trélex	<u>Membres du CODIR</u> Danièle André, St-Cergue Danielle Pasche, Arzier	Etude et rapport concernant la sécurité et les transports des élèves
3. RESTAURANTS SCOLAIRES Responsable : Regula Jaunin, Givrins	<u>Membres du CODIR</u> José Martin, Trélex Florence Rattaz, Genolier	Contact avec Compass Group, le cuisinier, les surveillantes et les parents d'élèves
4. BATIMENTS & TERRAINS Responsable : Gérald Girardet	<u>Membres du CODIR</u> Antonio Bilardo, Trélex	Achat et entretien des bâtiments & terrains scolaires
5. CONSEIL D'ETABLISSEMENT Responsable : Regula Jaunin, Givrins	<u>Membres CODIR 1/commune</u> Danièle André, St-Cergue José Martin, Trélex Danielle Pasche Arzier Florence Rattaz, Genolier	Préparation du règlement-type, mise en place de l'organisation, participation aux réunions lors des Conseils d'Etablissement
6. DEROGATION, RELATIONS AVEC L'ECOLE & RELATIONS AVEC L'APE Responsable Eva Meier, Givrins	<u>Membres du CODIR</u> Thierry Magnenat, St-Cergue	Relations avec la Direction et le secrétariat ESSE, relations avec le Comité de l'APE.
7. ADMINISTRATION GENERALE & PERSONNELS (RH) Responsable : Florence Rattaz, Genolier	<u>Membres du CODIR</u> Eric Hermann, Arzier	Factures, comptes, correspondance générale, dossiers du personnel
8. PETITE ENFANCE Responsable : Danielle Pasche, Arzier	<u>Membres du CODIR</u> Danièle André, St-Cergue Antonio Bilardo, Trélex Eva Meier, Givrins Florence Rattaz, Genolier	Organisation de l'accueil de jours des écoliers.

Préavis 2012 :	01/2012	Comptes 2011
	02/2012	Utilisation caméras de surveillance
	03/2012	aménagement terrains de pétanque
	04/2012	budget 2013
	05/2012	Annulé : achat mobilier écoles Arzier et Givrins
	05/2012	réparation solde casiers collège de l'Oujon

5.2.1 Restaurants scolaires primaires et secondaires

Labellisés « fourchette verte », ces structures fonctionnent à satisfaction. A noter qu'en raison d'une fréquentation en hausse, le restaurant scolaire de Givrins a été réouvert et déplacé dans des nouveaux locaux.

5.3 Evolution de la population scolaire

		2007	2008	2009	2010	2011	2012
Arzier-Le Muids	Primaire	147	140	148	150	150	152
	Secondaire	135	130	136	118	121	127
Genolier	Primaire	122	114	109	109	116	102
	Secondaire	89	103	133	122	133	127
Givrins	Primaire	58	57	54	53	60	57
	Secondaire	58	54	43	50	52	45
Saint-Cergue	Primaire	104	105	109	98	99	101
	Secondaire	100	100	100	114	105	117
Trélex	Primaire	106	107	111	111	99	98
	Secondaire	94	87	95	96	100	96
Totaux		1013	997	1038	1021	1035	1022

+ 9 élèves d'autres villages

Le coût moyen de l'élève primaire est de Frs 4'166.24 (Frs 3'580.05 en 2011).

Le coût moyen de l'élève secondaire est de Frs 5'468.46 (Frs 5'197.25 en 2011).

5.4 PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

Les conventions PPLS sont toujours en vigueur et sont intégrées dans les comptes de l'AISGE.

5.5 RAT (Réseau d'accueil des Toblerones)

Si le RAT a atteint sa vitesse de croisière en 2012, les projets n'ont cependant pas manqué durant cette année. Une attention toute particulière a été portée à la maîtrise des coûts des différentes structures qui le composent. Le réseau poursuit la création de places d'accueil, avec tous types confondus, une augmentation de 68 places dont 12 en UAPE à Givrins et 12 en UAPE à St-Cergue. Pour la commune de Genolier, le nombre d'heures de fréquentation total est de 27'693.63 et représente une charge financière de Frs 111'471.10.

5.6 Cultes

Paroisse protestante de Genolier-Givrins-Duillier-Trélex

Activités et relations habituelles avec la paroisse protestante

Eglise catholique de Nyon

Les travaux de restauration ont été terminés en 2012. Selon convention intercommunale de 1972, la commune de Genolier a participé financièrement aux travaux d'entretien et de restauration de l'église catholique de Nyon pour un montant de Fr. 25'400.-

6 - POLICE

6.1 Police communale

M. Claude Alby continue son activité de police communale à raison de 1h30 par jour. Comme par le passé, il contrôle le trajet des écoliers entre la gare et l'ESGE, les différents parkings communaux et les manifestations d'une certaine envergure. Il nous quittera fin avril 2013 suite à l'engagement de 2 ASP.

6.2 Gendarmerie vaudoise

Suite à des divergences avec le Canton concernant la facturation des prestations pour les derniers 6 mois, du contrat de prestation, les 5 communes ont engagé un avocat pour faire valoir leur droit.

6.3 Contrôles de vitesse effectués par la Gendarmerie

Comme prévu, les marquages "RAPPEL 50 km/h sur la route de Duillier et sur la route de la Cézille ont été effacés en automne, mais la gendarmerie ne s'est pas encore manifestée pour effectuer des contrôles de vitesse.

6.4 Défense incendie

Le résultat du compte SDIS Genolier-Givrins-Trélex a été de Frs 125'118.-- dont Frs 56'036.-- pour la commune de Genolier (en fonction du nombre d'habitants).

Le coût par habitant des 3 communes du SDIS a été de Frs 29.85 contre Frs 33.25 en 2011. Il est en relation directe avec le nombre d'interventions.

6.4.1 Extrait du rapport de gestion du commandant du SDIS

Effectif au 31.12.12 : 38 personnes dont :

- 6 officiers
- 1 sous-officier supérieur
- 10 sous-officiers
- 3 appointés
- 18 sapeurs

24 sont domiciliés à Genolier, 7 à Givrins, 7 à Trélex

3 recrues suivront en 2012 un cours de formation de base.

6.4.2 Instruction

- 1 exercice DPS
- 3 cours de cadre
- 4 exercices de compagnie DPS et DAP
- 6 exercices ARI (appareils respiratoires)

6.4.3 Heures de travail

2'128 heures de travail ont été effectuées par le SDIS en faveur des trois communes, y compris 1^{er} août, carnaval, course à pied, etc...

6.4.4 Interventions

Total des interventions 29, soit 19 à Genolier, 1 à Givrins et 9 à Trélex soit 14 en journée et 15 de nuit.

6.4.5 Réorganisation SDIS

Le projet de régionalisation a bien avancé en 2012. Le SDIS de Genolier-Givrins-Trélex fera partie dès 2014 d'un périmètre de 18 communes sous le nom de SDIS Nyon-Dôle.
Un préavis sera soumis à notre législatif à la séance du Conseil communal de juin 2013.

6.4.6 Commission du feu SDIS

La commune est représentée G. Richard et J. Zucchello pour la Municipalité et N. Bolay pour le Conseil communal.

6.5 Organisation régionale de la protection civile (ORPC) (Aide à la population)

Le Conseil communal a accepté dans sa séance du 15 mars 2012 l'adhésion à la nouvelle organisation régionale du district de Nyon.
Notre participation financière a été de Frs 30'554.75 ou Frs 16.90 par habitant. La commune est représentée dans le Conseil intercommunal par G. Richard.

7 SECURITE SOCIALE

7.1 Sécurité

La participation de notre commune à l'ensemble des rubriques 71 et 72 en 2012 est de Frs 4'054'123.75 (Frs 3'092'666.-- en 2011) ou environ Frs 2'237.35 par habitant.

7.2 Prévoyance sociale (72)

Dans cette rubrique est comptabilisée la « facture sociale » en 2012 Frs 3'323'247.-- (budget Frs 3'312'000.--). La facture 2011 était Frs 2'546'344.-- .

Source d'inquiétude : pour la rubrique 710.365 (Fonds sanitaire OMSV), une augmentation est constatée année après année.

8 - SERVICES INDUSTRIELS

8.1 Eaux

Captage du Bas des Côtes

Sur les hauteurs de Sus-Châtel, au-dessus des chemins de Tenet et de la Colonie, se trouvent les captages des sources du Bas des Côtes, suite aux analyses bactériologiques du laboratoire cantonal, il s'est avéré en décembre 2011 que l'eau n'était pas apte à la consommation. Ceci a eu pour conséquence que nous avons dû nous résoudre à envisager la désinfection des captages de nos eaux de source par une installation de chloration, avec une régulation du dosage de chlore tout en surveillant le taux de chlore résiduel à la sortie du réservoir.

Pour pouvoir surveiller le bon fonctionnement de cette installation, nous avons également entrepris les travaux nécessaires de télétransmission des signaux et des alarmes concernant cette nouvelle installation de chloration à la station du Montant.

Les captages du Bas des Côtes ont repris leur vitesse de croisière dès la fin du mois d'octobre, après plus de trois mois d'étiage durant l'été. Ils suffisent depuis lors largement à approvisionner tout le haut du village. Elles ont délivré près de 71'000 m³ d'eau potable durant l'année 2012 !

Le réseau d'eau sous pression (ESP)

Le contrôle/maintenance/audit/référencement GPS avec protocole de mesures de tout notre parc de nos BH (Bornes Hydrantes) communales a été réalisé par l'entreprise Von Roll : c'est la 1^{ère} fois que nous avons à disposition un outil informatique qui nous permet d'avoir un répertoire et un suivi historique aussi complet de tous les travaux et changements entrepris sur les BH.

Les soucis d'alimentation en eau de la Clinique de Genolier ont été résolus, suite à la fin des travaux du doublement de la conduite et de la construction d'une chambre de réduction de pression à environ 300 m. au-dessus de la clinique. Ces travaux sont à la charge de la Clinique, c'est pourquoi ils n'ont pas fait l'objet d'un préavis. Ils bénéficient malgré tout d'une subvention de l'ECA. Après réception, toutes les conduites du périmètre de la Clinique seront intégrées dans l'entretien global du réseau communal de Genolier.

Les travaux de remplacement et de déplacement partiels de la conduite d'eau sous pression au lieu-dit « La Refaz » ont été réalisés et terminés très rapidement après l'acceptation du préavis y relatif, avant que les conditions météorologiques ne se détériorent !

L'étude pour le doublement de la conduite principale ESP de la Rte de la Gare est terminée et le Préavis concerné a été accepté par le Conseil. Les travaux seront entrepris dès l'arrivée des beaux jours au printemps 2013.

SABOIS

En parallèle à notre approvisionnement actuel en eau qui montre ses limites, dans le cadre de la SABOIS, une entente intercommunale régionale, une étude a été réalisée en vue de compléter nos ressources en période d'étiage via un concept d'exploitation des eaux souterraines de la nappe inférieure du Bois de Chênes et de la nappe de la Cézille.

Après informations et discussions avec tous les intervenants concernés, une demande de concession sera déposée auprès du canton et un préavis remis au Conseil communal en 2013.

9 - DIVERS

9.1 Associations, organes, ententes dont fait partie la commune de Genolier

Associations	But	Représentant
Cie Nyon-St-Cergue-Morez (actionnaire)	Transports Voyageurs	C.I. : F. Rattaz d'administration G. Richard
STI (Service Technique Intercommunal)	Contrôle plans des constructions	C. Bürki : assemblée générale
Conseil Régional du district de Nyon	Association pour l'aménagement de la région de Nyon	C.I. : G. Richard : G. Girardet : suppléant
SADEC (SA pour le traitement des déchets de la Côte (actionnaire)	Traitement des déchets	G. Richard : réunions et assemblée générale J. Zucchello, suppléant
APEC (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte)	Epuration (STEP)	G. Richard et J. Zucchello, Conseil communal (MM G. Sublet et D. Tissot)
SAPAN (SA pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (actionnaire)	Alimentation eau potable	J. Zucchello: réunions et assemblée générale
AISGE (Association Intercommunale scolaire de Genolier et Environs)	Organisation scolaire	CODIR : F. Rattaz : présidente G. Girardet : membre C.I. : C. Bürki 3 membres du Conseil
OMSV (Fondation zone sanitaire IV)	Planification cantonale en matière sanitaire et sociale, en relation avec des partenaires régionaux.	G. Richard : réunions et assemblée générale
ORP Office régional de placement	Structure destinée à faciliter la réinsertion professionnelle rapide des chômeurs	F. Rattaz : réunions et assemblée générale G. Richard, suppléant

Clinique dentaire scolaire	Exploitation d'une structure itinérante destinée à effectuer les contrôles dentaires exigés par la loi	F. Rattaz : assemblée générale
AFV-BV La Forestière Association forestière vaudoise et du Bas-Valais (actionnaire)	Production du bois Organisation de la vente groupée.	G. Girardet : réunions et assemblée générale
ORPC Organisation régionale de la protection civile	Organisation de protection de la population dans le district. Mise en application de la législation fédérale et cantonale	G. Richard, réunions et assemblée J. Zucchello, suppléant
ARAS Régionalisation de l'action sociale	Application des dispositions de la loi sur la prévoyance sociale et l'aide sociale, des dispositions que la loi sur la protection de la jeunesse et application des dispositions que la loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs attribuent aux communes.	G. Richard : réunions et assemblée générale
Genolier CàD SA (actionnaire)	Chauffage à distance au bois	C. Bürki : président J. Zucchello Conseil communal (MM. L. Badan et J.-F. Vez) Membre J. Hofer
Centre funéraire	L'exploitation du Centre Funéraire Régional de Nyon	G. Richard : réunions et assemblée
RAT Accueil de la petite enfance		F. Rattaz
Groupement forestier La Colline	Groupement forestier Genolier-Givrins	CODIR : J. Zucchello, G. Girardet C.I.: C. Bürki, président Membre Mun : F. Rattaz, Membres Conseil : MM. Ch.-B. Bolay et D. Tissot
Service de défense contre l'incendie et de secours DAP	Gestion groupe sapeurs-pompiers communes Genolier-Givrins-Trélex	Commission du feu Georges Richard Membre mun. J. Zucchello Membre Conseil M. N. Bolay
Hangar à plaquettes	Association intercommunale d'un couvert régional à plaquettes et bois énergie (ACP)	CODIR G. Richard C.I. : C. Bürki
PJV Parc jurassien vaudois	Vulgarisation des richesses naturelles de la chaîne du Jura	G. Girardet
Sidemo Service intercommunal de distribution d'eau du Montant	Gestion de la station avec Gland et Arzier	J. Zucchello
SABOIS	Pompage de l'eau au Bois-de-Chênes	G. Richard J. Zucchello
Télé-Dôle	Promotion du développement touristique la Dôle, St-Cergue, la Bossette pour le développement des infrastructures des remontées mécaniques	F. Rattaz G. Richard

Autres participations :

- Hôpital de Nyon
- Romande Energie
- SPA
- Plan Directeur Forestier du canton de Vaud
- Service intercommunal pour la notification des commandements de payer et communications de faillites
- AVDC
- Sodefor II (Ste coopérative pour la fabrication et la commercialisation de bois déchiqueté)
- Centre historique de Chiblins
- La Forestière
- ADCV
- UCV

9.2 Conseil Régional

La participation financière de la commune de Genolier aux activités du Conseil régional est de Frs 36'580.--, soit Frs 20.-- par habitant.

A cela s'ajoutent des contributions spécifiques comme par exemple notre participation pendant 5 ans de Frs 31.-- par habitant à l'aménagement et l'amélioration des transports publics.

La commune a été représentée au Conseil intercommunal par M. Georges Richard.

Les principales réalisations du Conseil régional du district de Nyon en 2012.

Programme des investissements régionaux: en novembre, un préavis fixant le principe du Programme des investissements régionaux (PIR) pour la période 2014-2017 a été validé à une très large majorité par le Conseil intercommunal. Il prévoit la mise en place d'un financement solidaire, par les communes du district, d'une série d'équipements d'importance régionale. Il s'agit d'un défi majeur pour la région, qui doit s'organiser pour rattraper le retard qu'elle a accumulé en termes d'infrastructures. Durant le premier semestre 2013, le PIR devra être validé par un minimum de 38 communes pour entrer en vigueur.

Transports publics: Dépassant les frontières du district, 51 communes se sont associées pour développer les transports publics régionaux, en partenariat avec le Canton. Une première étape a été franchie en décembre, avec la création de nouvelles lignes et l'augmentation du nombre de courses.

Culture: L'année 2012 a vu la mise en place d'une politique culturelle régionale.

Tourisme: Avec l'intégration de Nyon et Rolle au mécanisme régional de taxe de séjour, ce sont 45 communes qui s'allient pour se doter d'une stratégie marketing et de promotion touristique unifiée et dotée de davantage de moyens.

Grand Genève: Lancé en 2004, le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a abordé sa deuxième phase en juin 2012, avec la signature d'une nouvelle charte d'engagement portant sur la période 2015-2018.

Autres avertissements

Route de desserte urbaine Nyon-Eysins-Prangins (RDU): les moyens pour engager la première étape du projet (réalisation du secteur d'Eysins et étude du franchissement du NStCM) ont été réunis.

Schéma directeur de Terre Sainte: ce document d'orientation a été signé par les différents partenaires en février.

Collaboration avec les entreprises (plans de mobilité, PPP): une charte d'engagement liée à la mobilité d'entreprise a été signée par 10 entreprises du site de Terre Bonne.

Vélos en libre-service: deux nouvelles stations ont été inaugurées, à Divonne et à Terre Bonne.

Requalification de la route Suisse de Mies à Founex: le concept d'aménagement et des paysages a été finalisé.

Réseau agro-écologique: le Conseil intercommunal a validé en décembre un soutien financier à la mise en œuvre de ces démarches de mise en réseau des surfaces de compensation écologique.

Transport du gravier par le rail : le Conseil régional a cautionné un prêt du Canton au titre de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) afin de permettre le transport du gravier du pied du Jura par le rail.

Filière bois : un plan d'action pour la création d'une filière de transformation et de promotion du bois régional a été validé.

Développement des gares : une lettre d'intention a été signée en novembre par les CFF, le Canton, le Conseil régional et les communes de Rolle, Gland, Nyon et Coppet. Elle a pour but de coordonner la stratégie de développement des quatre gares régionales avec le développement urbain.

9.2 Sociétés locales

Les sociétés suivantes ont déposé leurs statuts auprès de la commune :

- FC Genolier-Begnins
- Société de Tir
- GGG – Gym hommes
- Gym Dames – Gym filles
- Senior's Club
- La Boule Joyeuse (Société de Pétanque)
- ACG (Association Carnaval Genolier)
- Club des 100 du FC Genolier-Begnins
- Badminton Club Genolier
- Le TRAC (Groupe théâtral de Genolier)
- Cagnotte La Genollière
- Amicale des Sapeurs-pompiers
- Bibliothèque Matulu
- APE – Association des parents d'élèves

10 - RELATIONS AVEC LA POPULATION

Durant 2012, les manifestations (invitations) suivantes ont été organisées :

- 1^{er} janvier – vin chaud
- Sortie aînés au mois de mai
- Jeunes de 18 ans
- 1^{er} août
- Noël des aînés, repas midi

11 - RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2011 DE LA COMMISSION DE GESTION

Souhait de voir figurer dans le rapport, le rendement des immeubles appartenant à la commune. Afin d'y répondre, nous allons préparer un document pour le Conseil communal de juin 2013.

12 - COMPETENCE A LA MUNICIPALITE D'ENGAGER DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT IMPREVISIBLES ET EXCEPTIONNELLES

Four de l'Auberge communale Frs 14'279.75

13 - AUTORISATION GENERALE ACCORDEE A LA MUNICIPALITE POUR L'ACQUISITION OU L'ALIENATION D'IMMEUBLE ET DES DROITS REELS IMMOBILIERS ET ACHATS EN PARTS DE SOCIETES IMMOBILIERES POUR UN MONTANT DE Frs 100'000.--

Néant.

14 - CONCLUSION

La Municipalité exprime ses remerciements tant au Conseil communal et à son bureau, qu'à tout le personnel communal, pour leur engagement sans réserve en faveur de notre commune.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Genolier

Vu le rapport municipal No 29/2012 concernant le rapport de gestion 2012

Ouï le rapport de la commission de gestion

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D é c i d e :

- 1) d'adopter le rapport de gestion 2012 tel que présenté
- 2) de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2012

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 30 avril 2013 pour être soumis au Conseil communal de Genolier.

Au nom de la Municipalité :
La Syndique : F. Rattaz
la secrétaire : C. Deléderray



F. Rattaz *C. Deléderray*

Annexes : No 1 – Pyramide des âges
No 2 – Statistique des habitants

Situation de la commune au 22.01.2013

Total	Moins de seize ans		Plus de seize ans	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin

Habitants commune (P+S)

Habitants dans la commune	1831	181	198	736	716
- Suisses	1269	112	134	528	495
- Etrangers	562	69	64	208	221
Résidents principaux	1831	181	198	736	716
- Suisses	1269	112	134	528	495
- Etrangers	562	69	64	208	221
Résidents secondaires					
- Suisses					
- Etrangers					

Résidence principale

De sexe féminin	917	181		736	
De sexe masculin	914		198		716

État civil

Célibataires	762	181	198	181	202
Marié(e)s	868			432	436
Veufs (Veuves)	60			44	16
Divorcé(e)s	115			69	46
Marié(e)s/séparé(e)s	18			8	10
Non marié(s)					
Partenariat	6			1	5
Partenariat séparation	2			1	1
Partenariat dissous					

Religion

Catholiques	608	62	60	258	228
Protestant(e)s	609	31	38	263	277
Sans confession	479	63	75	170	171
Autres	135	25	25	45	40

Divers

Conseillers communal	45			11	34
Conseillers bourgeoisial					
Pompiers	22			4	18
Pompiers exemptés					
Protection civile					
Militaires					
Bourgeois					
Electeurs communal	1160			581	579
Electeurs cantonal	969			496	473
Electeurs fédéral	969			496	473
Electeurs bourgeoisial					
Prop. de chiens	111		1	19	91

Etrangers, Permis

Permis B	229	31	30	93	75
Permis C	316	37	33	109	137
Permis G					
Permis L	5			1	4
Autres permis	12	1	1	5	5

Contrôle des habitants

Faux habitants	60	8	7	24	21
Faux résidents					

Pyramide des âges

- Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
- Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)

